



Identification

Structure/Nom
Adresse
CP/Ville
Tél. Fax
E.mail

Dans votre clientèle, recevez-vous :

Des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ?	souvent	parfois	jamais
Des personnes non-voyantes ou malvoyantes ?	souvent	parfois	jamais
Des personnes sourdes ou malentendantes ?	souvent	parfois	jamais
Des personnes déficientes mentales ?	souvent	parfois	jamais

1 - Déficience motrice (personnes se déplaçant en fauteuil roulant)

L'entrée principale : est de plain-pied (avec ou sans rampe d'accès).
comporte des marches. Si oui, combien ?

Si l'entrée principale comporte des marches, existe-t-il une autre entrée accessible ? oui non
S'il existe des sanitaires collectifs, l'un d'eux au moins est-il adapté pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ?
? oui non

Dans le déplacement (intérieur ou extérieur), une personne handicapée en fauteuil roulant peut-elle se déplacer librement sans l'obstacle de marches ou d'escaliers non compensés par un ascenseur ou des plans inclinés ?
oui non

Si non, préciser les difficultés

Si votre établissement comporte des chambres, disposez-vous de chambres (et sanitaires attenants) spécialement aménagées pour recevoir une personne se déplaçant en fauteuil roulant ? oui non

Si oui, combien de chambres aménagées ?

Pour cette (ou ces) chambre(s), quelle est la largeur de passage de la porte d'accès ? cm.

Une personne en fauteuil roulant peut-elle circuler librement dans la chambre et accéder à au moins un côté du lit en parallèle ? oui non

Quelle est la largeur de passage de la porte de la salle d'eau ? cm.

La salle d'eau est équipée : d'une douche d'une baignoire

En cas de bac receveur de douche, quelle est la hauteur de ce bac ? cm.

Une personne en fauteuil roulant peut-elle se placer parallèlement à la cuvette des WC ? oui non

Le dessous du lavabo est-il libre d'accès ? oui non

2 - Déficience visuelle (malvoyants ou non-voyants)

Votre établissement a-t-il réalisé des adaptations ou des aménagements dans ce domaine ? oui non

Un soin a-t-il été apporté pour supprimer les obstacles hauts, à hauteur de visage, non détectables pour une personne non-voyante ? oui non

Les informations écrites disponibles sont-elles homogènes sur l'ensemble du site ? oui non

Ces informations bénéficient-elles d'un bon contraste (entre l'écrit et le fond) ? oui non

Sont-elles accessibles pour être lues dans une distance comprise entre 5 et 25 cm ? oui non

L'éclairage général est-il ? faible ou tamisé fort lumière du jour

Mettez-vous à disposition :

Des documents en braille ?

Des documents en caractères agrandis ?

Des documents audios (cassettes) ?

Des plans en relief ?

Pour mémoire, nous rappelons que les chiens-guides ne peuvent être interdits dans un établissement recevant du public.

